



**APVF**

PETITES VILLES  
DE FRANCE

Association  
des petites villes  
de France

42, boulevard Raspail

75007 Paris

Tél. 0145440083

www.apvf.asso.fr

**Mme Elisabeth Borne**

Première ministre

Hôtel Matignon

57, rue de Varenne

75007, Paris

*Paris, le 12 avril 2023*

Le Président  
Le Référent  
Éducation

 Madame la Première ministre,

Lors de votre déplacement dans la Nièvre le 31 mars dernier, vous avez annoncé un changement de méthode concernant les questions d'éducation dans les territoires ruraux.

Certaines des annonces vont indéniablement dans le bon sens pour les Maires des Petites Villes. Vous appelez de vos vœux la mise en place d'une méthode pluriannuelle pour l'élaboration de la carte scolaire. Il s'agit d'une proposition de longue date de l'APVF et par conséquent d'un signal positif. Nous attirons néanmoins votre attention sur les difficultés liées à un « effet retard », lié à l'inertie statistique : il faut des statistiques démographiques à jour pour que la pluriannualité ait un sens.

L'APVF réaffirme par ailleurs, avec les autres associations d'élus, la nécessité de demander l'accord du maire avant toute fermeture de classe. Nous rappelons à ce titre que de nombreux Maires font le choix courageux et responsable de valider des fermetures de classes lorsque les conditions démographiques l'exigent.

En outre, un certain nombre d'inquiétudes affluent. Les discours, bienvenus, sur la ruralité ne doivent pas laisser accroire qu'il n'existerait rien entre la France des campagnes et celle des métropoles. Le cumul de dispositifs, que ce soit dans les quartiers prioritaires de la ville ou dans les espaces ruraux, souvent sans évaluation, prennent insuffisamment en compte nos petites villes. Elles structurent pourtant les espaces ruraux et périurbains et sont un condensé des problématiques rencontrées dans ces espaces.

Le changement de méthode passe donc par la remise au centre du dispositif les Maires comme partenaires incontournables. Comme nous avons coutume de le répéter, nous ne sommes pas seulement responsables du « chauffage et de l'éclairage des classes » : l'école de la République constitue un bien commun partagé. A ce titre, nous sommes totalement partie prenante de la mission commune que constitue l'éducation. Nous sommes par conséquent en phase avec l'approche, présentée par le ministre de l'Éducation nationale, M. Pap Ndiaye, qui définit les rôles respectifs et complémentaires de l'État et des collectivités. Le cadre de concertation mis en place rue de Grenelle est apprécié par les élus des Petites Villes, comme par les autres associations d'élus.

Pour que cette confiance perdure, il nous faut travailler conjointement à trouver des solutions transversales. Une approche thématique, par « type » de territoire, constitue selon nous une impasse. Cela n'exclut cependant pas des politiques différenciées pour prendre en compte les réalités de terrain, en partant des problématiques que rencontrent les enfants et les jeunes, dans le temps scolaire, mais également extrascolaire. C'est sur cet étroit chemin de crête que nous, Maires de Petites Villes, vous proposons de collaborer. Il suppose deux préalables : un partenariat respectueux de chacun des acteurs et la création de liens de confiance. Nous sommes prêts à nous y engager.

Vous remerciant par avance de l'accueil que vous réserverez à ce courrier, nous vous prions de croire, Madame la Première ministre, à l'assurance de ma très haute considération.



**Christophe BOUILLON**  
Maire de Barentin  
Ancien Député de Seine-Maritime  
Président de l'APVF



**Jean-Michel MORER**  
Maire de Trilport  
Membre du Bureau de l'APVF  
Référent Education de l'APVF